

NOTICE EXPLICATIVE

Formulaire de demande d'aide financière pour les appels à projets

- **FEAMP - art. 26 - Innovation Pêche**
- **FEAMP - art. 47 - Innovation Aquaculture**
- **FEAMP - art. 39 - Ressources biologiques de la mer**

Lien : <https://experimentation.franceagrimer.fr/>

La présente note a pour objectif de vous guider dans le dépôt en ligne du **dossier technique** de votre demande d'aide financière pour les appels à projets Innovation du FEAMP - mesure n°26, n° 39 et n° 47. **Ce dossier technique doit être complet sous peine de rendre inéligible l'ensemble du dossier de demande d'aide. Cf. § 6.1 du Cahier des charges de l'Appel à projets Innovation FEAMP 2017** (consultable dans la bibliothèque du site).

Un **dossier administratif** (formulaire de demande d'aide FEAMP : Tronc commun + Annexes) est également à remplir et à envoyer par courrier postal à :

**FranceAgriMer - Unité aides aux Exploitations et expérimentation
12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 - 93555 Montreuil cedex.**

Tous les documents et les notices explicatives FEAMP sont consultables sur le site d'Europe en France : <http://www.europe-en-france.gouv.fr/L-Europe-s-engage/Fonds-europeens-2014-2020/Politique-de-la-peche-et-des-affaires-maritimes/FEAMP>.

PREAMBULE

On entend par **fiche** l'ensemble des données générales, techniques et budgétaires à renseigner selon les rubriques décrites dans la présente note et constituant la demande d'aide financière pour la réalisation du projet décrit.



Pendant la phase du calendrier "**réponse à l'éligibilité**" vous pouvez modifier les rubriques signalées [*modifiable lors de la réponse l'éligibilité*]. **Les rubriques signalées [*non modifiable*] ne peuvent plus être modifiées à l'issue de la période de saisie des fiches.**

Remarques préliminaires :

- Bien que vous ayez la possibilité de joindre des documents, pour une commodité de lecture de la fiche, il est recommandé d'utiliser cette option à *minima*. *Vous n'avez la possibilité de joindre qu'une seule pièce dans chaque rubrique où cela est possible mais cette **pièce jointe** peut être un **dossier .zip constitué de plusieurs documents**.*
- Une partie de votre fiche (version synthétique de la fiche) est consultable en accès libre (à partir de la Bibliothèque)

Une fiche (formulaire) se décompose en 5 onglets :

1. Données générales
2. Données techniques
3. Données budgétaires
4. Examen du dossier (partie réservée au service instructeur)
5. Suivi administratif (partie réservée au service instructeur)

La présente note a pour objectif de vous guider dans le remplissage des 3 premières parties du formulaire de demande d'aide financière.

Contact : UAEE.FEAMP@franceagrimer.fr

Données générales

Numéro : Généré automatiquement lors de la création de la fiche.

Date de réception : Générée automatiquement lors de l'envoi de la fiche par le porteur du projet.



La date de réception de votre demande est mise à jour lors de chaque envoi.

Porteur : Zone générée automatiquement à partir des données de votre compte utilisateur. Il s'agit de l'**organisme** qui dépose le projet à FranceAgriMer.



Un projet comportant un porteur et plusieurs partenaires doit faire l'objet d'un seul dépôt sur le site de FranceAgriMer.

N° SIRET : Zone générée automatiquement à partir des données de votre compte utilisateur.



Veillez à vérifier que ce numéro soit à jour. Dans le cas contraire, vous devez actualiser votre compte utilisateur.

Filière : Zone générée automatiquement.



Si la filière ne correspond pas au projet que vous voulez déposer, adressez une demande de modification à experimentation@franceagrimer.fr

Localisation : **[non modifiable]** Liste de choix déroulante.

Vous devez obligatoirement choisir la localisation « nationale » pour les articles 26, 39 et 47 du FEAMP.

Nouveau projet :

Cocher la case si OUI.

Titre développé : **[non modifiable]** Zone de texte libre

Synthèse pertinente, en 2 lignes maximum, de l'objet du projet.

Titre concis : **[non modifiable]** Zone de texte libre

Acronyme ou en 2 – 3 mots.

Responsable : **[non modifiable]** Zone de texte libre

Personne(s) responsable(s) du projet. Préciser :

1. le nom, la fonction et **les coordonnées (téléphonique et mël) du responsable**,
2. l'organisme auquel il est rattaché.



Un projet uniquement dédié à la coordination n'est pas éligible.

Les partenaires : [modifiable lors de la réponse à l'éligibilité] Zone de texte libre

Il s'agit des structures partenaires participant à la réalisation technique (hors prestataires) du projet **et demandant aussi une aide financière** dans le cadre du projet

Pour chacun des partenaires, préciser :

1. le nom (raison sociale + sigle), le n° SIRET, le statut vis-à-vis de la TVA (assujettissement ou non assujettissement) et l'adresse de l'organisme.
2. le nom, la fonction et les coordonnées (téléphonique et mël) de la personne impliquée/ responsable du projet pour ce partenaire.



La répartition des tâches entre les différents partenaires n'est pas à indiquer ici mais dans la rubrique "Descriptif technique de l'action".



Un budget prévisionnel détaillé et un plan de financement individuels doivent être fournis par partenaire dans la partie « Données budgétaires »

Les autres associés : [modifiable lors de la réponse à l'éligibilité] Zone de texte libre

Il s'agit de toute personne, structure ou organisme qui, par ses compétences ou son financement, est impliqué dans le projet.

Préciser la nature de l'implication dans le projet (prestation technique, financement professionnel, etc.).

Sinon indiquer "sans objet".

Les instances de validation : [non modifiable] Zone de texte libre + pièce jointe

Le cas échéant, préciser les instances qui ont examiné et évalué le projet sur son contenu scientifique et technique et/ou sur sa pertinence pour les professionnels du secteur ou sous-secteur considéré.

Joindre alors les avis rendus.

Si le projet a reçu ou demandé une labellisation, l'indiquer ici et **joindre l'attestation de labellisation.**

Sinon indiquer "sans objet".

Thème : [non modifiable] Liste de choix déroulante.

Sélectionner un thème dans la liste déroulante. Si votre projet ne peut pas être rattaché à l'un des thèmes de la liste, vous pouvez adresser une proposition de thème à experimentation@franceagrimer.fr.

Sous-thème : [non modifiable] Liste de choix déroulante.

Champ non obligatoire

Sélectionner un sous thème dans la liste déroulante. Si votre projet ne peut pas être rattaché à l'un des sous-thèmes de la liste, sélectionner "sans objet". Le cas échéant, adresser une proposition de sous-thème à experimentation@franceagrimer.fr.

Espèce(s) : [modifiable lors de la réponse à l'éligibilité] :

Cocher une ou plusieurs cases.

Variété / Race : [modifiable lors de la réponse à l'éligibilité] : Zone de texte libre

Saisie libre et non obligatoire.

Données techniques

Cette partie du formulaire permet de présenter le contenu technique de votre projet, dont les attendus sont décrits précisément dans le document « **Cahier des charges Appel à projets Innovation FEAMP 2017** », consultable dans la bibliothèque du site.

Objectif(s) économique(s) et stratégique(s) : [modifiable lors de la réponse à l'éligibilité]

Zone de texte libre + *pièce jointe*

- Décrire la problématique : situation économique de la filière, verrou scientifique, technique ou technologique...
- Indiquer les objectifs spécifiques du projet permettant de contribuer à la résolution de cette situation ainsi que la nature des moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs.
- Indiquer la relation avec la stratégie nationale de la filière ainsi que, le cas échéant, les intérêts réglementaires, techniques, scientifiques, environnementaux, sociaux...
- Indiquer comment le projet s'inscrit dans les priorités du FEAMP et les objectifs de la mesure.
- Justifier le caractère innovant du projet
- Présenter l'analyse qualitative et quantitative du marché visé si pertinent.

- Cette section permet d'apprécier les critères de sélection de la grille de notation suivants :

Pour la mesure 26 :

- *Importance de l'innovation/amélioration et pertinence par rapport aux besoins ciblés par l'AAP et qualité de l'argumentaire présentant l'innovation/amélioration;*
- *Intérêt du projet par rapport au marché cible*

Pour la mesure 47 :

- *Démonstration du caractère innovant*
- *Pertinence et étendue de l'innovation proposée*

Pour la mesure 39

- *Pertinence et étendue de l'innovation proposée*
- *Caractère prioritaire des espèces ou habitats visés par l'innovation*

Résultats attendus Zone de texte libre + *pièce jointe*

- Présentation des impacts potentiels du projet en matière de développement durable et/ou de transition énergétique.
- Description des résultats attendus à l'issue du programme ainsi que des retombées économiques et/ou sociales attendues après appropriation (valorisation) de ces résultats par les acteurs économiques.
- Calendrier prévisionnel et argumenté de mise sur le marché ou utilisation de l'innovation concernée à court et moyen terme (dans les 3 ans après la fin du projet pour la mesure 26)

- Cette section permet d'apprécier les critères de sélection de la grille de notation suivants :

- *Objectifs et calendrier de mise sur le marché dans les trois ans suivants la fin du projet ;*
- *Retombées prévisionnelles du projet sur les trois piliers du développement durable (et au titre de la transition énergétique) : économique, social et environnemental.*

Pour la mesure 26 :

- *Mise sur le marché ou utilisation de l'innovation dans les 3 ans après la fin du projet (uniquement pour la mesure 26)*

Rappels : Cette rubrique est libre d'accès.



Les documents attachés n'étant pas consultables en accès libre, ***il est vivement conseillé de réserver la fonction document attaché***, uniquement pour apporter des précisions non essentielles à votre texte.

Etat des connaissances sur le sujet : [modifiable lors de la réponse à l'éligibilité]

Zone de texte libre + **pièce jointe**

- Faire un point des connaissances, références, diagnostics et outils (travaux, publications, brevets,...) disponibles sur le sujet. Faire un recensement exhaustif et ne pas se limiter aux travaux conduits par le porteur.
- Si nécessaire, indiquer les liens avec les projets ayant fait l'objet d'un financement public (en cours ou passés).
- Indiquer, le cas échéant, si ce projet s'inscrit dans la continuité d'autres projets d'innovation
- Si nécessaire, préciser les résultats obtenus dans ces précédents projets
- Présentation des références scientifiques et techniques des participants
 - Compétences du participant pour les actions dont il est responsable au sein du projet.
 - Etudes et actions réalisées en soulignant les liens avec le projet.
- **Convention de partenariat ou de collaboration** (à fournir en pièce jointe)
- **CV des participants au projet** (à fournir en pièce jointe pour la mesure 26 uniquement)

- Cette section permet d'apprécier les critères de sélection de la grille de notation suivants :

Pour la mesure 26 :

- Compétences de l'organisme professionnel et de l'organisme technique ou scientifique
- Couverture du projet par la convention de collaboration ou de partenariat

Pour la mesure 47 :

- Qualité des références des partenaires dans la thématique traitée
- Complétude des compétences du partenariat
- Références en pilotage de projet
- Contexte du projet

Pour la mesure 39 :

- Compétences des participants
- Niveau d'implication des professionnels de la pêche

Durée du projet :

Date de début et **Date de fin** : [non modifiable]

Indiquer les dates de début et de fin du projet qui fait l'objet de la demande d'aide financière.

La durée maximale d'un projet est de 3 ans.

Demande de financement

Date de début et **Date de fin** : [non modifiable]

Les mêmes que « Durée du projet » (ci-dessus).

Calendrier et tableau de réalisation : [modifiable lors de la réponse à l'éligibilité]

Zone de texte libre + pièce jointe

- Présentation des modalités de pilotage, références des bénéficiaires en matière de pilotage
- Calendrier général du projet (date de début et date de fin : Indiquer les dates de début et de fin du programme qui fait l'objet de la demande d'aide financière. La durée maximale d'un programme est de 3 ans.)
- Calendrier prévisionnel détaillé : Le calendrier prévisionnel met en évidence les phases de travail et les échéances clés pour toute la durée du programme
- Point d'étapes avec les co-financeurs et remise de rapports intermédiaires.
- **Calendrier détaillé** faisant apparaître :
 - Les différentes phases de travail,
 - Les étapes bloquantes et les risques,
 - Le rôle des partenaires dans chaque phase,
 - Le rôle des associés dans chaque phase,
 - Les points d'étapes,
 - Les rapports intermédiaires,
 - Les livrables,
 - La ou les mise(s) sur le marché,
 - Autres...

- Cette section permet d'apprécier les critères de sélection de la grille de notation suivants :
 - *Qualité de l'organisation des porteurs*
 - *Mise en œuvre, faisabilité et suivi du projet*

Description technique : [modifiable lors de la réponse à l'éligibilité]

Zone de texte libre + pièce jointe

N.B : Cette description technique doit être la plus complète possible afin de permettre la poursuite du processus de sélection et l'évaluation de votre projet par des experts indépendants (grille de notation des projets).

Décrire **précisément** le contenu du projet :

- Les différentes **phases de travail** avec, le cas échéant, la répartition des tâches entre les différents partenaires ...
- **Les différentes** modalités techniques ou expérimentales : le dispositif et les méthodes envisagées, l'échantillonnage, les variables mesurées, le traitement statistique des données,...

Forme(s) de valorisation envisagée(s) : [modifiable lors de la réponse à l'éligibilité]

Zone de texte libre

- Indiquer la ou les formes de valorisation technique envisagées à l'attention des opérateurs de la **filière considérée** (journée de formation, CD-Rom, fiches techniques,...)
- Indiquer les actions mises en œuvre pour s'assurer de l'**appropriation des résultats et des réalisations par la filière et les professionnels.**

Le détail de l'ensemble des diffusions est demandé dans la rubrique suivante.

Forme(s) de diffusion des résultats envisagée(s) : [modifiable lors de la réponse à l'éligibilité]

Zone de texte libre

Indiquer la ou les formes de diffusion des résultats et des réalisations du projet envisagées (articles, ouvrages, séminaire...).

⚠ Aucune revendication de confidentialité n'est admise.

Evaluation et répartition des moyens nécessaires : [modifiable lors de la réponse à l'éligibilité]

Zone de texte libre + pièce jointe

Le but de cette rubrique est de justifier les données financières qui figurent dans le tableau Excel « budget prévisionnel ».

- En lien avec la description technique et le calendrier du projet, quantifier les moyens humains et matériels et immatériels et financiers nécessaires **par phase du projet et par intervenant (partenaires et/ou autres associés)**.
- Justifier la capacité financière du chef de file à porter le projet
- Le cas échéant, justifier les co-financements extérieurs privés sollicités
- Le cas échéant, justifier le choix de prestataires et/ou fournisseurs particuliers du fait qu'ils sont peu concurrencés du fait de leur spécialité, de leur expertise unique.

- Ces 4 dernières sections permettent d'apprécier les critères de sélection de la grille de notation suivants :

Pour la mesure 26

- *Importance de l'innovation/amélioration et pertinence par rapport aux besoins ciblés par l'AAP et qualité de l'argumentaire présentant l'innovation/amélioration*
- *Intérêt du projet par rapport au marché cible*
- *Mise en œuvre et pilotage du projet*
- *Pertinence du calendrier prévu*
- *Suivi du projet*

Pour les mesures 39 et 47 :

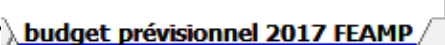
- *Qualité de l'organisation et de la faisabilité du projet*

Données budgétaires

2 pièces jointes (fichiers Excel) également consultables et téléchargeables dans la Bibliothèque de l'extranet

Ces fichiers sont une synthèse des informations financières présentées dans votre Formulaire FEAMP de demande d'aide « administratif » et ses annexes financières.

Budget prévisionnel : [modifiable lors de la réponse à l'éligibilité]

- Remplir l'onglet  du fichier Excel

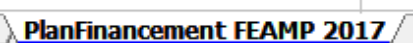
Si plusieurs partenaires participent à la réalisation du projet, il est demandé **un budget détaillé par structure partenaire** (y compris le chef de file) et un **budget consolidé du projet**.

Exception faite des dépenses de personnel qui ne sont pas concernées par la TVA, les montants éligibles sont les montants HT pour les organismes assujettis à la TVA et les montants TTC pour les organismes non assujettis à la TVA.

Sont éligibles les types de dépenses suivantes :

- Dépenses d'investissement matériel (dépenses matérielles directes liées aux équipements (hors achat terrains, infrastructures et véhicules), prototypes ; dépenses matérielles directes de consommables directement liés à l'opération) et immatérielles.
- Frais de personnel directement liés à l'opération : sur la base d'un barème de coûts unitaires. *Détailler les dépenses de personnels par type de personnel (ingénieur, technicien, CDD, ouvrier,...) et par partenaire dans le fichier Excel.*
- Frais indirects : 15% des frais de personnel directement liés à l'opération
- Frais de mission directement liés à l'opération :
 - Frais de déplacement directement liés à l'opération : pris en charge au réel sur la base de la classe économique ou de la seconde classe (sauf pour les déplacements en voiture : prise en charge sur la base du barème kilométrique de la fonction publique)
 - Frais de restauration et logement directement liés à l'opération : pris en charge sur la base des barèmes de la fonction publique
- Prestation de service (études, expertise, prestations d'intérim, location et sous-traitance directement liées à l'opération, etc.) sur une base réelle.
- Dépenses directes liées à l'affrètement de navires selon un forfait justifié par le bénéficiaire lorsque le bénéficiaire est propriétaire du navire : pour chaque mission en mer inscrite dans le projet, une copie certifiée de l'état des dépenses doit être présentée au service instructeur avec la ventilation détaillée des frais d'exploitation et le cas échéant, la manière dont ces frais ont été calculés, pour justifier du forfait journalier de coût des navires.

Plan de financement : [modifiable lors de la réponse à l'éligibilité]

- Remplir l'onglet  du fichier Excel

- Si plusieurs partenaires participent à la réalisation du projet, il est demandé **un plan de financement par structure partenaire** et un **plan de financement consolidé du projet**.
- Pour le plan de financement consolidé, préciser :

- le montant demandé au titre du FEAMP
- le montant demandé au titre de la contrepartie nationale
- le cas échéant, le montant demandé à la région
- tout autre financement par un organisme public,
- le montant de l'autofinancement pour le(s) bénéficiaire(s),
- tout autre financement privé,

⚠ L'autofinancement porté au plan de financement correspond aux ressources propres de la structure (cotisations, vente de produits, contribution volontaire...). Les financements provenant de toutes autres origines doivent être détaillés dans la zone « autres financements » et précisés par financeur. L'autofinancement provenant de la TFA ou des CVO doit être identifié.

Le plafond d'aide publique est limité à 80% pour les opérations retenues au titre du programme opérationnel français. L'intensité d'aides publiques varie en fonction du type de bénéficiaire et du type d'opération. Les taux effectivement appliqués conformément à la réglementation sont détaillés dans les fiches mesures en annexe du cahier des charges de l'appel à projet.

⚠ Planchers et plafonds spécifiques par mesure

		Mesure 26		Mesure 39		Mesure 47	
		dépenses éligibles	aides publiques	dépenses éligibles	aides publiques	dépenses éligibles	aides publiques
pour 1 partenaire	plancher				5 000,00 €		
projet global	plancher		5 000,00 €		40 000,00 €		
	plafond		500 000,00 €	1 500 000,00 €		1 500 000,00 €	

Rappel : l'aide financière est versée au **chef de file du projet** qui, le cas échéant, reverse l'aide à son ou ses partenaire(s).

A remplir (reprendre les montants globaux du plan de financement consolidé)

N.B. : *Subvention FranceAgriMer* = aide FEAMP + contrepartie nationale (CPN)
Autres financements publics = Région,...

Source de financement	Montant de la subvention	Taux
Autofinancement	<input type="text"/>	0%
Financement professionnel	<input type="text"/>	0%
Subvention FranceAgriMer	<input type="text"/>	0%
Autres financements publics	<input type="text"/>	0%
Total	0	100%

Noms autres financeurs :

Zone de texte libre

Fiches liées : [modifiable lors de la réponse à l'éligibilité]

Ne pas remplir : sans objet